



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 16 mars 2021
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2021-03-16_2273
Choisy-le-Roi – Renouvellement Urbain Quartier
Sud - Modification des principes de concertation
réglementaire en lien avec la pandémie en vue de
l'aménagement des Navigateurs/Cosmonautes et
préalable à la création d'une ZAC sur le secteur

L'an deux mille vingt et un, le 16 mars à 18h00 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 10 mars 2021. Conformément à l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, la séance se déroule sans public, le caractère public de la séance étant respecté par sa retransmission en direct sur le site internet de l'EPT. Le quorum est ramené à un tiers des membres, chaque élu pouvant détenir deux pouvoirs

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Villejuif	Mme ABDOURAHAMANE Rakia	Représentée	LINEK	P
Vitry-sur-Seine	M. AFFLATET Alain	Représenté	LESSLINGUE	P
Gentilly	M. AGGOUNE Fatah	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme AMKIMEL Saloua	Représentée	DECROUY	P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme AZZOUG Anissa	-		
Vitry-sur-Seine	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent		P
Orly	Mme BEN CHEIKH Imène	Représentée	JANODET	P
Vitry-sur-Seine	M. BENBETKA Abdallah	Représenté	KABBOURI	P
Juvisy-sur-Orge	M. BENETEAU Sébastien	Présent		P
Vitry-sur-Seine	M. BEN-MOHAMED Khaled	Représenté	KABBOURI	P
Juvisy-sur-Orge	Mme BENSARSA REDA Lamia	Représentée	BENETEAU	P
Viry-Chatillon	M. BERENGER Jérôme	Représenté	SAUERBACH	P
Savigny-sur-Orge	Mme BERNET Lydia	Représentée	CONAN	P
Thiais	M. BEUCHER Daniel	Présent		P
Cheilly-Larue	Mme BOIVIN Régine	Représentée	DAUMIN	P
Le Kremlin-Bicêtre	M. BOUFRAINE Kamel	Représenté	LAURENT	P
Cachan	Mme BOUGLET Maëlle	-		
Vitry-sur-Seine	M. BOURDON Frédéric	Représenté	DEXAVARY	P
Ivry-sur-Seine	M. BOUYSSOU Philippe	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. BRIEY Ludovic	Représenté ⁽¹⁾	DEFREMONTE	P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme CABILLIC Kati	Présente		P
Fresnes	Mme CHAVANON Marie	Représentée	VALA	P
Athis-Mons	M. CONAN Gautier	Présent		P
Cheilly-Larue	Mme DAUMIN Stéphanie	Présente		P
Cachan	Mme DE COMARMOND Hélène	Représentée	VIELHESCAZE	P
L'Hay-les-Roses	M. DECROUY Clément	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. DEFREMONTE Jean-Marc	Présent ⁽¹⁾		P
Arcueil	Mme DELAHAIE Carine	Représentée	MARCHAND	P
Thiais	M. DELL'AGNOLA Richard	Présent		P
Villeneuve-Saint-Georges	M. DELORT Daniel	Représenté	GAUDIN	P
Vitry-sur-Seine	Mme DEXAVARY Laurence	Présente		P
Ivry-sur-Seine	Mme DORRA Maryse	Présente		P
Morangis	M. DUFOUR Jean-Marc	Représenté	MARCILLAUD	P
Savigny-sur-Orge	Mme DUPART Agnès	Présente ⁽¹⁾		P
Vitry-sur-Seine	Mme EBODE ONDOBO Bernadette	Représentée	SAC	P
Villejuif	M. GARZON Pierre	Représenté	LEYDIER	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. GAUDIN Philippe	Présent		P
Choisy-le-Roi	Mme GAULIER Danièle	Représentée	PANETTA	P
Arcueil	Mme GILGER-TRIGON Anne-Marie	-		
Villeneuve-le-Roi	M. GONZALES Didier	Représenté	LALLIER	P
Villeneuve-le-Roi	Mme GONZALES Elise	Représentée	GRILLON	P
Ablon-sur-Seine	M. GRILLON Eric	Présent		P
Athis-Mons	M. GROUSSEAU Jean-Jacques	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. GUILLAUME Didier	Représenté	TORDJMAN	P
Savigny-sur-Orge	M. GUILLAUMOT Bruno	Représenté	CONAN	P

Choisy-le-Roi	M. ID ELOUALI Ali	Présent		P
Orly	Mme JANODET Christine	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme KABBOURI Rachida	Présente		P
Villejuif	Mme KACIMI Malika	-		
Vitry-sur-Seine	M. KENNEDY Jean-Claude	Représenté	LORAND	P
Ivry-sur-Seine	Mme KIROUANE Ouarda	Représentée	PIROLLI	P
Arcueil	Mme LABROUSSE Sophie	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. LADIRE Luc	-		
Villejuif	M. LAFON Gilles	Présent		P
Paray-Vieille-Poste	Mme LALLIER Nathalie	Présente		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. LAURENT Jean-Luc	Présent		P
Fresnes	Mme LEFEBVRE Claire	Représentée (1)	DUPART	P
Vitry-sur-Seine	Mme LEFEBVRE Fabienne	Représentée	BELL-LLOCH	P
Vitry-sur-Seine	M. LEPRETRE Michel	Présent		P
Orly	M. LERUDE Renaud	Représenté	AGGOUNE	P
L'Haÿ-les-Roses	M. LESSELINGUE Pascal	Présent		P
Thiais	Mme LEURIN-MARCHEIX Virginie	Représentée	BEUCHER	P
Villejuif	Mme LEYDIER Anne-Gaëlle	Présente		P
Athis-Mons	Mme LINEK Odile	Présente		P
Villejuif	M. LIPIETZ Alain	Représenté	DEXAVARY	P
Vitry-sur-Seine	Mme LORAND Isabelle	Présente		P
Villeneuve-le-Roi	M. MAITRE Jean-Louis	Représenté	GRILLON	P
Ivry-sur-Seine	M. MARCHAND Romain	Présent		P
Rungis	M. MARCILLAUD Bruno	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MOKRANI Mehdi	Représenté	BOUYSSOU	P
Villejuif	Mme MORIN Valérie	Représentée	LAFON	P
Vitry-sur-Seine	Mme MORONVALLE Margot	Représentée	SAC	P
L'Haÿ-les-Roses	M. MOUALHI Sophian	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MRAIDI Mehrez	Représenté	PECQUEUX	P
L'Haÿ-les-Roses	Mme NOWAK Mélanie	Présente		P
Choisy-le-Roi	Mme OSTERMEYER Sushma	Représentée	PANETTA	P
Choisy-le-Roi	Mme OZCAN Canan	Représentée	YAVUZ	P
Choisy-le-Roi	M. PANETTA Tonino	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. PECQUEUX Clément	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme PIERON Marie	Représentée	LEPRETRE	P
Fresnes	M. PIROLLI Yann	Présent		P
Cachan	M. RABUEL Stéphane	Représenté	LEPRETRE	P
Athis-Mons	M. SAC Patrice	Présent		P
Viry-Chatillon	M. SAUERBACH Laurent	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme SEBAIHI Sabrina	Représentée	ID ELOUALI	P
Thiais	M. SEGURA Pierre	Représenté	BEUCHER	P
L'Haÿ-les-Roses	Mme SOURD Françoise	Représentée	DECROUY	P
Athis-Mons	Mme SOW Fatoumata	Représentée	GROUSSEAU	P
Valenton	Mme SPANO Cécile	Présente		P
Chevilly-Larue	M. TAUPIN Laurent	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. THIAM Moustapha	Représenté	YAVUZ	P
Gentilly	Mme TORDJMAN Patricia	Présente		P
Viry-Chatillon	Mme TROUBAT Aurélie	Présente		P
Fresnes	Mme VALA Cécilia	Présente		P
Morangis	Mme VERMILLET Brigitte	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme VEYRUNES-LEGRAIN Cécile	Représentée	DORRA	P
Villeneuve-Saint-Georges	M.VIC Jean-Pierre	Représenté	GAUDIN	P
Cachan	M. VIELHESCAZE Camille	Présent		P
Viry-Chatillon	M. VILAIN Jean-Marie	Représenté	SAUERBACH	P
Valenton	M. YAVUZ Métin	Présent		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. ZINCIROGLU Lionel	Présent		P
Villejuif	M. ZULKE Michel	Représenté	LESSLINGUE	P

(1) A partir de la délibération n° 2021-03-16_2270

Secrétaire de Séance : Monsieur Sophian MOUALHI

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil de territoire			102
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2258 à 2269	45	48	93
2270 à 2283	47	50	97

Exposé des motifs

Conformément aux éléments inscrits dans la convention pluriannuelle du projet de renouvellement du Quartier Sud de Choisy-le-Roi, dans la délibération 2020-02-25_1785 du Conseil territorial du 25 février 2020 et la délibération 20-019 du Conseil municipal de Choisy-le-Roi, l'aménagement des Navigateurs/Cosmonautes est mis en œuvre opérationnellement sous la forme d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) créée à l'initiative de Valophis Habitat en application de l'article R 311-1 du Code de l'Urbanisme.

Le dossier de création, le dossier de réalisation ainsi que le programme des équipements publics de cette ZAC seront approuvés par arrêtés préfectoraux, après avis des autorités locales concernées (Territoire Grand Orly Seine Bièvre et ville de Choisy-le-Roi). Ainsi, si la réalisation de cette ZAC est assurée en régie par Valophis Habitat, le Territoire Grand Orly Seine Bièvre et la commune de Choisy-le-Roi seront sollicités pour validation de l'avancement opérationnel. On rappelle que la convention partenariale tripartite (Ville-EPT-Valophis Habitat) permet de définir les conditions de réalisation et de partenariat de la future ZAC Navigateurs Cosmonautes et en particulier la validation des modalités de concertation.

Avec les délibérations précitées, le Conseil territorial et le Conseil municipal avaient validé les modalités de concertation pour la création de la ZAC en application de l'article L 103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme. Cette concertation réglementaire menée par Valophis Habitat en partenariat avec la ville ne préfigure pas une concertation plus ambitieuse qui peut être menée par la ville en collaboration avec le territoire et le groupe Valophis.

Compte tenu du contexte sanitaire, des restrictions en termes de regroupement de personne, de la fermeture de certains équipements publics, il est proposé de réaffirmer les objectifs de la concertation mais d'adapter la mise en œuvre si les restrictions perdurent. Ces nouvelles propositions comprennent des ateliers en plus petits groupes en substitution d'une réunion publique et une exposition numérique en substitution d'une exposition en présentiel.

Délibérations Initiales	<ul style="list-style-type: none">• <i>Tenue d'au moins une réunion publique au cours de laquelle seront présentés aux habitants, associations locales et toutes autres personnes concernées par le projet, les principes envisagés pour le projet ainsi que le déroulé prévisionnel de l'opération ;</i>• <i>Mise en œuvre d'une exposition pendant une durée d'un mois, au cours de laquelle les visiteurs pourront prendre connaissance des perspectives de requalification du site. Cette exposition didactique permettra de présenter :</i><ol style="list-style-type: none">1. <i>La procédure mise en œuvre, le rôle de la concertation ;</i>2. <i>Le diagnostic du site existant (atouts, dysfonctionnements, enjeux) ;</i>3. <i>Le projet d'aménagement futur (principes, schéma) ;</i>• <i>Mise à disposition du public d'un registre sur le lieu de l'exposition sur lequel chacun pourra consigner ses observations.</i>
Nouvelles Délibérations	<ul style="list-style-type: none">• <i>Tenue d'une réunion publique au cours de laquelle seront présentés aux habitants, associations locales et toutes autres personnes concernées par le projet, les principes envisagés pour le projet ainsi que le déroulé prévisionnel de l'opération ou compte tenu du contexte sanitaire lié au COVID 19 et de ses conséquences incertaines, en termes de regroupement de personnes, il pourra être envisagé de substituer la réunion publique par plusieurs ateliers ou permanences au nombre de participants limité à chaque session.</i>• <i>Mise en œuvre d'une exposition pendant une durée d'un mois, au cours de laquelle les visiteurs pourront prendre connaissance des perspectives de requalification du site. Cette exposition didactique permettra de présenter :</i><ol style="list-style-type: none">1. <i>La procédure mise en œuvre, le rôle de la concertation ;</i>2. <i>Le diagnostic du site existant (atouts, dysfonctionnements, enjeux) ;</i>3. <i>Le projet d'aménagement futur (principes, schéma) ;</i><i>Compte tenu du contexte sanitaire lié au COVID 19 et de ses conséquences incertaines, il pourra être envisagé de tenir cette exposition par voie numérique, via une mise en ligne des panneaux sur le site de Valophis Habitat et/ou de la ville de Choisy-le-Roi.</i>• <i>Mise à disposition du public d'un registre papier et/ou d'une adresse email via lesquels chacun pourra consigner ses observations.</i>

Les habitants et personnes concernées seront informés de la tenue de cette réunion ou des ateliers et de cette exposition par voie d'affichage sur les panneaux d'information communale, site internet de la ville et par voie d'avis publié dans la presse locale.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Vu les délibérations 20-019 du Conseil municipal du 22 janvier 2020 et 2020-02-25_1785 du Conseil Territorial du 25 février 2020 approuvant le projet de convention partenariale Ville-EPT-Valophis Habitat pour l'aménagement du secteur Navigateurs/Cosmonautes et les principes de concertation réglementaire en vue de l'aménagement des Navigateurs/Cosmonautes et préalable à la création d'une ZAC sur le secteur Navigateurs/Cosmonautes

Vu le programme de renouvellement Urbain du Quartier Sud de Choisy-le-Roi,

Vu la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du Quartier Sud,

Vu la convention partenariale Navigateurs-Cosmonautes pour la mise en œuvre d'une ZAC "État" entre Valophis Habitat, l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre et la ville de Choisy-le-Roi dite 'Convention partenariale tripartite Navigateurs Cosmonautes',

Vu les nouvelles propositions de concertation réglementaire pilotées par le groupe Valophis en lien avec la crise sanitaire validées par le Conseil municipal de Choisy-le-Roi en date du 10 février 2021,

Entendu le rapport de Mme Sophie Labrousse ;

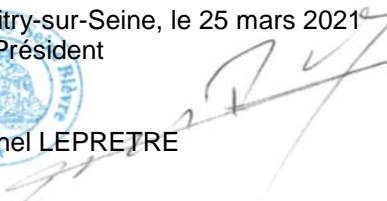
Sur proposition de Monsieur Le Président,

Le conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Dit que la pandémie liée au COVID 19 modifie les propositions de concertation inscrites dans l'article 5 de la délibération 20-019 du Conseil municipal du 22 janvier 2020.
2. Approuve les nouvelles modalités et objectifs de la concertation réglementaire préalable à la mise en place d'une ZAC État sur le secteur Navigateurs/Cosmonautes avec a minima une réunion publique ou des ateliers habitants, la mise en œuvre d'une exposition en présentiel ou éventuellement numérique et la mise à disposition d'un registre physique ou d'une adresse mail pour consigner les observations.
3. Autorise Valophis Habitat à mener cette concertation.
4. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 97

La présente délibération est certifiée exécutoire,
étant transmise en préfecture le 29 mars 2021
ayant été publiée le 26 mars 2021

A Vitry-sur-Seine, le 25 mars 2021
Le Président

Michel LEPRETRE